



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

PRÉAMBULE

La Ville de Nîmes a mis en place des dispositifs d'aide à la sauvegarde ou protection du Patrimoine Remarquable Nîmois.

Il existe quatre subventions qui peuvent être attribuées selon des caractéristiques et des sites bien précis. Référez-vous au site internet Nimes.fr pour connaître en détail les prescriptions.

DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE

Vous êtes : Particulier Syndic de copropriété

M/ Mme – Nom – Prénom ou Raison Sociale :

Adresse :

Tél :

Courriel :

IMMEUBLE CONCERNÉ PAR LES TRAVAUX

Concernant la propriété située à Nîmes au :

Numéro :

Rue :

Numéro de l'arrêté autorisant les travaux :

TYPE D'AIDE SOLLICITÉE

- Aide aux ravalements de façade dans le périmètre des cinq campagnes (Pôle Site Patrimoine Remarquable SPR)
- Aide pour la réfection des devantures commerciales "secteur écusson" (SPR)
- Aide à la restauration ou au remplacement de menuiseries des fenêtres "secteur écusson" (SPR)
- Aide à la pierre aux murs de clôtures en pierre sèche de garrigues (clapas) et capitelle bordant la voie publique

PRÉCISIONS CONCERNANT L'AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LE PÉRIMÈTRE DES CINQ CAMPAGNES (SPR)

Joindre les devis des travaux (quantité et / ou surface)

Enduit / m² (mètre carré) : Badigeon / m² :

Gommage de pierre / m² :

Reprise de pierre de taille / en m² :

Réalisation en pierre calcaire dure du Gard de :

marches/ ml (mètre linéaire) seuils/ ml

Restauration de corniche / ml :

PRÉCISIONS CONCERNANT L'AIDE POUR LA RÉFECTION DES DEVANTURES COMMERCIALES « SECTEUR ÉCUSSON »

Joindre les devis des travaux (quantité et / ou surface)

Enduit / m² (mètre carré) : Badigeon / m² :

Gommage de pierre / m² :

Suppression de climatiseur : OUI NON

Suppression d'enseigne lumineuse incompatible : OUI NON

Reprise de pierre de taille / en m² :

Réalisation en pierre calcaire dure du Gard de :

marches/ ml (mètre linéaire) seuils/ ml

Reconstitution de pierre de taille d'ouvrage de couverture de baies / ml :

Restauration de corniche / ml :

Restauration de devanture bois/ m² :

Longueur totale de la devanture en ml :

PRÉCISIONS CONCERNANT L'AIDE A LA RESTAURATION OU AU REMPLACEMENT DE MENUISERIES DES FENÊTRES « SECTEUR ÉCUSSON »

Joindre les devis des travaux (quantité et / ou surface)

Menuiserie à : Restaurer Remplacer

Dimension de chaque fenêtre (surface) :

Étage	Nbre de fenêtres	Surface de chaque fenêtre (Lxl)
TOTAL :		

- Réemploi d'espagnolettes Pose d'espagnolettes Crémone à l'ancienne
 Fausse crémone avec poignée bouton

En détail :

PRÉCISIONS CONCERNANT L'AIDE A LA PIERRE AUX MURS DE CLÔTURE EN PIERRE SÈCHE DE GARRIGUES (CLAPAS) ET CAPITELLE BORDANT LA VOIE PUBLIQUE

Type : Mur de clôture (clapas) Capitelle Mur de clôture et Capitelle

Longueur :

Hauteur :

Surface du mur (capitelle) :

Surface du toit (capitelle) :

ATTESTATION – AUTORISATION - ENGAGEMENT

- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, incluant les éventuels documents joints à cette démarche.

- Je m'engage à respecter les prescriptions contenues dans les recommandations architecturales ou le cahier des charges "pierre sèche" émises par la Ville de Nîmes et L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, sous peine de voir cette subvention, réduite de moitié ou annulée.

- J'autorise la mairie de la Ville de Nîmes à exploiter l'image de ou des façades, devantures ou mur de clôture ou capitelle (photographies) à des fins de valorisations. Celles-ci pourront être reproduites par la Mairie, en partie ou en totalité, sur tout support (papier ou digital) sans que cela n'occasionne une demande ultérieure de rémunération.

Pour que le dossier soit valide les attestation, autorisation et engagement doivent être cochés.

Fait à Nîmes le

Signature :



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE PIÈCES A FOURNIR

AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LE PÉRIMÈTRE DES CINQ CAMPAGNES (SPR), POUR LA RÉFECTION DE DEVANTURES COMMERCIALES, A LA RESTAURATION OU AU REMPLACEMENT DE MENUISERIES « SECTEUR ÉCUSSON » (SPR)

- Copie des devis des travaux établis suivant les recommandations architecturales ou prescriptions du Pôle Site Patrimonial Remarquable
- Photo de façades avant travaux
- Copie de l'arrêté autorisant les travaux
- Les factures acquittées correspondantes au devis de la même entreprise (fin des travaux)
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- Fiche de renseignement

De plus, pour les menuiseries, fournir :

- Photo façade avec les menuiseries concernées par les travaux
- Photo des menuiseries extérieures et intérieures avant travaux

AIDE A LA PIERRE AUX MURS DE CLÔTURE EN PIERRE SÈCHE DE GARRIGUES (CLAPAS) ET CAPITELLE BORDANT LA VOIE PUBLIQUE

- Un Relevé d'Identité Bancaire
- Copie de l'arrêté autorisant les travaux de clôture (déclaration préalable ou permis de construire)
- Plan de situation cadastral faisant apparaître les limites de propriété ainsi que l'emprise de la clôture ou de la capitelle (si nouvel alignement demandé dans l'arrêté le faire apparaître sur le plan)
- Photo avant travaux faisant apparaître la perspective de la voie et de la clôture et/ou de la capitelle avant travaux
- Fiche de renseignement

De plus, pour les capitelles, fournir :

- Un devis d'entreprise qualifiée pour les travaux (concernant uniquement les capitelles) et facture à la fin des travaux
- Un croquis de la capitelle faisant apparaître longueurs, largeurs, diamètres et hauteurs

IMPÉRATIF

- Prendre rendez-vous avec le Pôle Site Patrimonial Remarquable avant de commencer les travaux et à la fin des travaux
- Les devis et les factures devront correspondre à la même entreprise
- Joindre impérativement les factures à la fin des travaux